

Réunion Collégiale 1er septembre 2017

Lieu : Ségus

Durée : 19h00 - 23h00

Présents : Monique Sanclaud, Catherine Pierson, Alain Masy, et Laetitia Lemaire

Excusés: Geneviève Pefourque, Jérémy Lafoy et Michel Yonne

Animateur : Laetitia

Compte-rendu : Catherine

(les décisions sont en gras, le Qui fait Quoi surligné en jaune)

1- Documents à faire ou finir :

Carte d'adhérent :

décision : la carte sera envoyée à chaque adhérent.e par mail, chaque destinataire se charge de l'imprimer

Laetitia prépare un document PDF, qui précisera que cette carte sera à présenter dans les bureaux d'échanges, ce sera nécessaire pour échanger des sonnantes.

Il faudra un mail individuel à chaque adhérent.e, Catherine pourra le faire à partir de Dolibarr.

Laetitia préparera aussi une liste papier des adhérent.e.s à jour, pour celles.ceux qui ont « oublié » leur carte t...

Fiche prestataire : revoir les en-tête

Guide de l'ambassadeur : Catherine ne l'a pas regardé, Geneviève a demandé aussi un peu de temps. Marianne a déjà corrigé les erreurs signalées par Monique.

Les remarques sont à renvoyer avant la fin de la semaine (9 septembre).

Ce guide sera téléchargeable sur le site.

Carte interactive : c'est un travail difficile, d'autant plus qu'on manque souvent d'informations précise sur la localisation des prestataires potentiels. Catherine et Laetitia reprendront la liste pour la compléter sur Dolibarr.

2- Coupons

Laetitia présente l'ensemble des coupons et explique ses choix pour les photos illustrant les différents coupons. Il n' y a pas d'objections.

Décision : ces choix sont validés par la collégiale, sans autre consultation.

Il manque les « petites phrases » ; Alain qui les a toutes reçues, prépare un tableau à envoyer à chacun des membres de la collégiale, qui devront choisir pour chaque valeur une à trois phrases notées de 1 à 3. Il faudra répondre avant mardi soir.

Il faut aussi être sûr des auteurs des dessins ; Monique qui a les adresses des lycéen.ne.s envoie aux auteur.e.s supposé.e.s des dessins, un mail pour confirmation ; Catherine interroge Sira qui a dû aussi garder des notes.

Pour l'imprimeur : compte tenu des délais, et comme l'imprimeur de Lourdes n'a pas répondu (Jérémy a indiqué à Catherine, jeudi soir, qu'il le relancerait vendredi matin), on travaillera avec l'imprimeur de Vic ; le prix est élevé, (2200 € TTC) mais il faudra insister sur la tenue des délais.

3- journée de la transition du 23 septembre:

Alain a une réunion samedi 2/09 ; il faudra fournir les tables et les chaises pour le stand, qui serait à l'extérieur. Nous aurons passerons aussi un petit film, suivi d'un débat, dans la grande salle.

Sur le stand, nous pourrions passer notre vidéo.

Film choisi pour amorcer le débat:

: « l'éléph » <https://www.youtube.com/watch?v=yOqxQd86wzl>

ou bien « les monnaies locales dopent le petit commerce »

<https://www.youtube.com/watch?v=dkXwqjr0O9c>

(les responsables de la journée de la transition veulent voir le film avant)

décision : si nous n'avons pas de stand à l'intérieur, dans le hall, nous ne tiendrons pas de stand.

4- Foire bio du premier octobre

Laetitia insiste bien sur le fait qu'il s'agit d'une première mise en circulation, pas d'une sortie de la monnaie, car il n'y aura de toute façon pas assez de prestataires dans le réseau pour faire un véritable lancement.

Nous aurons un stand à l'entrée de la foire, sur la place ;

Décision : les prestataires hors département, qui voudront accepter la sonnante, adhéreront avec le « Sonnant Volant » et pourront reconverter le soir-même leurs sonnantes à un taux de 0 %

Les prestataires du département rentrent dans notre réseau et sont traités comme tels (convention pour l'année, taux de reconversion à 3%)

Monique, en lien avec Uta de N&P, écrit aux exposant.e.s pour leur demander à l'avance si elles.ils souhaitent participer, leur envoie la convention et la fiche de présentation pour qu'elles.ils puissent la préparer à l'avance.

Catherine propose un règlement à donner aux participant.e.s, et préparera les fonds de caisse

Laetitia s'occupe de faire imprimer les macarons « ici on accepte la sonnante »

Monique prépare une liste des tâches, pour qu'on puisse ensuite faire appel aux bénévoles ; Cela sera fait par appel téléphonique, après un annonce dans la newsletter que prépare Laetitia.

5- Rencontres régionales

Geneviève a annoncé qu'elle voulait bien y aller ; Catherine l'accompagnera, et pourra proposer le voyage à un.e nouvel.le adhérent.e, ces rencontres sont une bonne source de motivation .

Geneviève s'occupera de l'inscription .

décision : les frais d'inscription (10€ par personne) et le repas (5€) seront payés par l'asso, pas le trajet, (sauf si par miracle le budget s'avère en excédent en fin d'année)

6- groupe local du Val d'Adour

Catherine en donne les infos ; il y a déjà eu deux réunions, avec une dizaine de personnes prêtes à être actives, dont la conseillère départementale, et la correspondante de la Nouvelle République.

Une lettre sera envoyée au président du Conseil Départemental, pour demander à pouvoir présenter la sonnante devant les maires du canton.

Le groupe local tiendra un stand au forum des associations de Vic, le 9 septembre ;

Trois prestataires (boulangerie, salon de thé, magasin bio) ont signé une convention, et le magasin bio est d'accord pour être bureau d'échange .

Fin de la réunion à 23 heures